

L'allègement fiscal résoudrait un problème et permettrait aux fabriques de pâtes et papiers d'acheter du matériel neuf. Il serait possible ainsi de placer plus de fonds dans l'industrie. La commercialisation pose d'autres problèmes. Dans l'intérêt du peuple canadien, que le ministre nous donne plus de renseignements que n'en contiennent les rapports des journaux et des associations de pâtes et papiers au sujet des réalisations accomplies à ces réunions. Ainsi ceux qui sont congédiés sans espoir de trouver d'autres emplois pourraient avoir quelque espoir pour l'avenir.

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, comme l'a annoncé à la Chambre de temps à autre le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin), plusieurs membres du gouvernement ont eu des entretiens avec des dirigeants de l'industrie des pâtes et du papier au sujet de la situation de cette industrie en ce qui concerne les ventes et la production. A la suite de ces entretiens, on travaille assidument aux échelons supérieurs, en collaboration étroite avec l'industrie et ses associations. Plusieurs ministères collaborent, selon les besoins, afin d'apporter à la solution du problème les compétences voulues. Le gouvernement est parfaitement au courant des difficultés que connaît actuellement l'industrie et de la nécessité de la rendre viable à long terme

afin qu'elle puisse contribuer à l'expansion économique du Canada.

En ce qui concerne la conjoncture, bien que le gouvernement estime la situation difficile et fasse le nécessaire pour mettre au point des politiques visant à aider l'industrie et l'économie canadienne, il y a actuellement une certaine amélioration. Les expéditions de l'industrie cette année jusqu'ici ont dépassé de 3.5 p. 100 celles de l'année précédente. La production de certains produits, comme le carton de doublure, a sensiblement augmenté. La demande pour les pâtes s'est considérablement affermie depuis deux mois, et les prix devraient augmenter. On est également assez optimiste au sujet des ventes de papier-journal aux États-Unis en 1972.

Je crois comprendre que les raisons principales de la fermeture de l'usine dont a parlé le député sont le vieillissement, les frais de transport élevés qui augmentent le prix des matières premières, l'entretien et l'isolement relatif des usines. Ces éléments ont entraîné des déficits chroniques et ont mis les usines dans une situation pénible. Avec les programmes que les entreprises mettent sur pied en collaboration avec les associations et le gouvernement, on espère que la situation de cette industrie en général s'améliorera et que les possibilités de travail et le nombre d'emplois disponibles s'accroîtront.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 22 h 22.)